



## **CDEN du 3 Octobre 2023 Déclaration liminaire**

Les parents d'élèves FCPE souhaitent revenir sur les échanges concernant la sectorisation des collèges Marcel Pagnol à Valence, de l'Europe à Bourg de Péage et de l'Hermitage à Mercurol/Veaunes. En effet lors du CDEN du 4 octobre 2022, nous avons été interpellés sur la sectorisation du collège Marcel Pagnol de la part du département de la Drôme et de certaines représentations syndicales. Depuis, nous avons interrogé les différents conseils locaux FCPE des établissements concernés. Il est important de vous préciser qu'il n'existe aucun conseil local FCPE de premier degré sur Alixan et nous pouvons affirmer que le courrier reçu ne représente pas le point de vue des parents d'élèves FCPE. De plus le conseil local FCPE de Bourg de Péage a envoyé un courrier au service du département de la Drôme en octobre 2022 indiquant que l'établissement de l'Europe est le plus peuplé de la Drôme et qu'il devient urgent de réviser la sectorisation (déclaration liminaire du 4 octobre 2022). Dès mai 2023, les représentants FCPE de Marcel Pagnol ont alerté les services concernés de leurs inquiétudes. Nous demandons lors de cette instances une révision de la sectorisation qui garantit à l'ensemble des établissements une cohérence éducative associée à une mixité sociale. La FCPE 26 soutient la demande des deux conseils locaux qui sont réellement adhérents FCPE.

Avec la conjoncture actuelle, La fédération de parents d'élèves FCPE désire alerter les membres du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale que les parents d'élèves souffrent de l'inflation. Dans ce contexte, nous désirons que l'accès à l'éducation soit vraiment gratuit. Nous profitons du règlement des transports scolaires des élèves et étudiants en situation de handicap pour vous informer que les parents FCPE souhaitent la gratuite du transport scolaire pour l'ensemble des apprenants jusqu'à la sortie du second degré et sur l'ensemble du territoire drômois.

Le remplacement de personnel absent reste toujours très aléatoire et provoque parfois de graves dysfonctionnements dans certains établissements. L'exemple du collège Marcel Pagnol est flagrant, car depuis 15 jours, franchise temporelle qu'applique les services de l'Éducation Nationale, une sixième SEGPA ne possède pas de remplaçant sur 7 heures de cours hebdomadaires. Certains établissements ne sont pas dotés de personnel, en musique et en allemand par exemple sur le collège de Loriol.

Nous constatons bien la volonté du ministre de l'Éducation Nationale sur la complétude des équipes éducatives (encadrement scolaire, enseignants, AESH...) pour autant cela n'est pas une totale réussite sur notre département. Les parents FCPE voudraient que cela change, actuellement nous estimons que les injonctions ministérielles ne sont pas totalement appliquées sur notre Territoire.

Dans le milieu scolaire, le harcèlement entre élèves devient de plus en plus agressif et envahissant, notamment avec l'usage du téléphone portable et des réseaux sociaux associés. La FCPE Drôme prend très au sérieux ce phénomène, ainsi, nous avons investi dans une exposition qui sera mise à disposition des établissements scolaire en lien avec les parents d'élèves. Destinée aux adolescents, cette exposition fait prendre conscience des souffrances causées par le harcèlement scolaire et donne des clés pour réagir lorsqu'on en est

victime. Plusieurs établissements seraient intéressés, le premier établissement qui en a fait la demande est le collège Pagnol de Valence. Elle est actuellement dans notre siège départemental à Valence.

Monsieur de directeur académique, nous sommes à la disposition des référents harcèlement pour en prendre connaissance.

Les Parents FCPE de la Drôme